

Pierre ACHARD

Par : Fabrice Bourrée



MRN Champigny-sur-Marne, fonds Eysses

- Informations
 - Nom : ACHARD
 - Prénom(s) : Pierre

- Etat civil
 - Date de naissance : 21/08/1922
 - Ville de naissance : Romans-sur-Isère
 - Département de naissance : Drôme
 - Pays de naissance : France
 - Profession avant guerre :
 - étudiant
 - Date de décès : 15/02/1945
 - Lieu de décès : Vaihingen (Allemagne)

- Résistance
 - Organisation(s) de résistance :
 - Franc-Tireur
 - Maquis d'Arlanc (Puy-de-Dôme)
 - Date d'engagement : 01/11/1942
 - Département(s) de résistance : Puy-de-Dôme

- Arrestation et condamnation
 - Date d'arrestation : 11/06/1943
 - Lieu d'arrestation : Clermont-Ferrand
 - Département d'arrestation : Puy-de-Dôme
 - Juridiction de condamnation : Section spéciale - Riom

- Date de condamnation : 17/09/1943
- Motif(s) de condamnation :
 - Infraction à la loi du 16/02/1943 sur le travail obligatoire
- Peine infligée : Prison
- Durée de la peine : 1 an
- Parcours carcéral :
 - Ambert
 - Thiers
 - Riom
 - Eysses
 - Blois
 - Compiègne
- Eysses
 - Date d'arrivée à Eysses : 15/10/1943
 - Numéro d'écrou à Eysses : 2296
 - Motif de la levée d'écrou : Transféré
 - Date de la levée d'écrou : 13/05/1944
 - Destination de la levée d'écrou : Blois
 - Durée de détention : 0 an(s), 6 mois, 28 jour(s)
- Déportation
 - Déporté
 - Lieu de départ : Compiègne
 - Date de départ : 02/07/1944
 - Parcours concentrationnaire :
 - Dachau
 - Neckargerach (Kdo Natzweiler)
 - Vaihingen
 - Matricule : 77680
 - Situation en 1945 : Décédé
 - Date : 15/02/1945
 - Lieu : Vaihingen
- Reconnaissance
 - Statut : Déporté résistant
 - Mort pour la France
 - Médaille de la Résistance
 - A titre posthume
 - Date du décret MRF : 22/03/1960

Biographie

Né le 21 août 1922 à Romans-sur-Isère (Drôme), Pierre Achard est lycéen à Valence jusqu'en juin 1941 puis à Clermont-Ferrand. Membre de l'équipe des routiers des Éclaireurs de France, il rejoint avec quelques camarades le mouvement Franc-Tireur en novembre 1942 en qualité d'agent de liaison. Réfractaire au STO, il rejoint le maquis d'Arlanc (Puy-de-Dôme) en mai 1943.

Le 9 juin 1943, un groupe de maquisards mène une attaque contre la gendarmerie d'Arlanc afin de faire libérer plusieurs réfractaires arrêtés le matin même. Le 15 juin suivant, Pierre Achard est arrêté à son domicile par la police judiciaire pour avoir participé à la préparation de cette attaque. Il est en outre trouvé en possession de fausses cartes d'identité.

Le 17 septembre 1943, la section spéciale de la cour d'appel de Riom le condamne à un an de prison.

Incarcéré à la maison d'arrêt d'Amber, puis à celle de Thiers le 3 juillet 1943 et enfin à Riom le 12 septembre, Pierre Achard est condamné à un an de prison le 17 septembre 1943 par la section spéciale de la cour d'appel de Riom.

Transféré à Eysses le 15 octobre 1943, il est envoyé à Blois après la tentative d'évasion collective des détenus. Le 2 juillet 1944, il est déporté de Compiègne à Dachau (Mle 77 680). Transféré à Natzweiler le 22 juillet 1944, il est affecté au camp de Neckargerach puis au camp de Vaihingen où il meurt le 15 février 1945.

Titulaire du titre de déporté résistant le 4 janvier 1956, il est décoré à titre posthume de la médaille de la Résistance française par décret du 22 mars 1960.

Album photos

~ Attestation ~

Je soussigné, Jouanneau Maurice Capitaine 3^e Gén.
Souslieutenant de la région d'Amiens, responsable départementale
jusqu'en Mai 1943 du Mouvement Franc-Tireur, certifie sur
l'honneur que Richard Pierre est entré au camp d'Orléans
le 30 juil 1943 sous mes ordres. Il participe à 3 préparations
de paralysie, puis le 9 Juin 1943 contre la gendarmerie
d'Orléans à la délivrance de 6 réfractaires au R.T.O.
avant le matin même au secours de la Pierre, pris parallèlement
il fut arrêté le 11 Juin 1943 dans les bois de Chambon-sur-Veude
par la police française. Incarcéré à Riom, condamné à 1 an
de prison le 12.9.43, puis libéré sur dépêche où il participe à
la révolte de juillet 1944 sous elégion Yves Arzige à Blois,
Confiné et à Dax où il trouve la mort.

J'aime évidemment indiquer, au cas où il peut être de la partie
Pour vous et d'autre que de droit

PARIS 1^e DE L'INDÉP.

Charente-Portaud le 23/10/55



Maurice

Jouanneau

P.S. Cette attestation de fait de cause
a été testifiée, l'arrét, la
déportation, la mort. *Maurice Jouanneau*

Attestation de Maurice Jouanneau